

NOUVELLES DE L'APRUM

NOUVELLES du 14 décembre 2000

Chère collègue, cher collègue,

Prisonniers que nous sommes du rythme qui cadence le mouvement des astres, dans cet espace-temps dont la « finitude » fait l'objet des préoccupations de certains physiciens, nous nous retrouverons bientôt, pour la partie septentrionale de cette planète, dans un moment privilégié : celle du solstice d'hiver. De mémoire d'homme cet événement, comme d'ailleurs ceux associés à la succession des saisons, a été porteur tout autant d'inquiétude et de terreur que d'espérance et de jubilation. La réaction de l'homme a été multiforme. Ici, on a dressé d'immenses pierres. Là, on a offert des sacrifices. Ailleurs, on a construit des ziggourats, etc. Le tout vraisemblablement motivé par le désir de figer dans le temps – en vérité dans cet espace qui déborde celui du temps qui passe – une réalité par trop mouvante.

Chez nous, la tradition ancestrale, imprégnée qu'elle était de la foi des devanciers, s'est progressivement laïcisée. Mais elle a conservé plusieurs des éléments clés qui permettent à la vie de s'épanouir dans la chaleur des liens de tous ordres qui nous rattachent les uns aux autres.

L'APRUM EST EN DEUIL

Suite au décès survenu le 29 octobre de Maurice Bouchard, professeur émérite du Département de sciences économiques, la communauté universitaire se trouve devant une évidence : elle vient de perdre un de ses grands artisans. En effet, la carrière universitaire de Maurice Bouchard a été essentiellement consacrée à la promotion de sa propre discipline, au développement de l'Université et à l'amélioration des conditions offertes au personnel de l'établissement. Voyons comment.

- Après avoir été élu par ses collègues à l'Assemblée universitaire (1967), Maurice Bouchard convient de les représenter au Conseil de l'Université pour la période allant de 1967 à 1971. Son mandat au Conseil est par la suite prolongé jusqu'en 1980. Disponible tout au long de sa carrière à l'appel de la communauté universitaire, il accepte de nombreuses responsabilités parallèles : comités divers de l'Association des professeurs de l'Université (APUM); Commission consultative sur les sciences de la santé; Comité d'études sur les sciences religieuses, etc.
- C'est dans le domaine des sciences économiques que la carrière scientifique de Maurice Bouchard s'est déroulée. Après des études supérieures à Louvain où il obtient un doctorat en sciences économiques, il se joint en 1955 aux économistes de la Faculté des sciences sociales où il développe son propre champ d'expertise : la théorie microéconomique. Il y joue un rôle de tout premier plan. Exigeant pour lui-même, il entraîne ses étudiants à sa suite en les encourageant à s'attaquer

résolument aux difficultés inhérentes à une théorie en voie de consolidation. Le témoignage de ces derniers, notamment de ceux qui ont fait belle carrière, est très éloquent à ce sujet. Vraiment, il a été un des grands artisans du développement de son université. Chapeau !

À PROPOS DE CERTAINS ÉVÉNEMENTS

La visite guidée par notre collègue Guy Couturier de l'exposition ayant pour thème « Syrie, terre de civilisation » au Musée de la civilisation à Québec a eu lieu. Elle s'est avérée une réussite remarquable. Un groupe d'une quarantaine de personnes, grâce aux précieux commentaires fournis par un *cicerone* de haute compétence, a pu apprécier, sinon découvrir, plusieurs facettes du développement des pans de civilisation qui ont recouvert successivement le Croissant fertile. Je suis certain de me faire votre interprète en remerciant Guy Couturier pour son impressionnante contribution à notre enrichissement collectif à la fois par sa prestation à Québec et par son texte inséré dans le premier numéro du Bulletin.

Parlant du Bulletin, au sujet duquel de nombreux commentaires élogieux sont déjà parvenus aux membres du Conseil et de l'équipe de rédaction, je tiens à vous renouveler l'invitation – que je voudrais pressante – de vous manifester. Il s'agit d'une invitation à faire connaître votre sentiment quant aux sujets d'intérêt général à traiter dans le Bulletin, de formuler des suggestions quant à l'appellation à utiliser pour désigner le Bulletin – un peu de fantaisie ne détonnerait certes pas dans le contexte – et d'attirer l'attention de Jacques Henripin, responsable de la chronique Petites annales déchaînées sur les événements singuliers et les faits à la fois cocasses et significatifs qui ne manquent pas de truffer la petite histoire de chacun des domaines que nous avons habités si longtemps. Il m'importe de vous signaler que la production du premier numéro du Bulletin a été fortement accélérée par les nombreuses heures que notre trésorier Jean-Robert Derome a consacrées aux travaux d'infographie sous-jacents. Son expertise sera fort utile dans l'avenir.

La réception du temps des fêtes, et c'est déjà une caractéristique de l'événement, s'est déroulée dans une atmosphère détendue créée, à vrai dire, par le plaisir évident que les participants éprouvent de se retrouver à la toute veille des fêtes. Même les plus nouveaux participants y ont trouvé leur compte !

DE QUELQUES DOSSIERS PARTICULIERS

Du côté du Régime de rente de l'Université (RRUM) il y a toujours quelque chose intéressant à signaler. En voici quelques exemples.

- Le Comité de retraite, ayant reçu pour ce faire l'aval du Conseil de l'Université, a préparé à l'intention de ce dernier un texte susceptible d'être incorporé dans le Règlement du RRUM. Ce texte prévoit que, dorénavant, deux sièges seront dévolus aux représentants des personnes retraitées. L'un sera pourvu suite à l'élection d'une personne représentant les membres retraités du corps enseignant; l'autre, par une

personne issue du personnel de soutien. Les modalités de participation vous seront communiquées en temps utile.

- Conformément aux dispositions du Règlement du RRUM relatives à l'indexation des pensions, il a été établi que l'augmentation de l'Indice des prix à la consommation (IPC) a été de 2,63% pour la période allant de septembre 1999 à septembre 2000. Conséquemment, à compter du 1^{er} janvier 2001, les pensions présentement versées seront augmentées de 2,63% soit un taux égal à 100% de l'augmentation de l'IPC. Réjouissons-nous ! Et n'oublions pas que l'APRUM a joué un rôle de premier plan dans la reconnaissance concrète, par voie de règlement, du fait que le rôle premier d'une Caisse de retraite est de faire en sorte que les personnes retraitées puissent conserver leur pouvoir d'achat.
- Un surplus additionnel de la Caisse de retraite étant appréhendé, le Comité de retraite se penchera bientôt sur l'opportunité de susciter la mise sur pied du Comité d'experts dont le rôle est prévu dans le Règlement du RRUM. Il lui reviendra, le cas échéant, de préciser la dimension du surplus et, s'il y a lieu, de faire les recommandations d'usage, étant bien entendu que tout surplus additionnel doit être consacré en priorité à l'indexation à 100% des rentes à verser. Je vous rappelle que les rentes présentement versées – oui ! la vôtre aussi – seront indéfiniment indexées à un taux égal à l'augmentation annuelle de l'IPC.

Comme dit antérieurement, l'APRUM s'occupe activement du programme collectif d'assurance-santé, dossier 22948, lequel s'adresse aux personnes retraitées de 65 ans et plus. Les documents dont dispose présentement le Comité de l'Association devraient permettre de préparer les échanges à venir avec la Direction des ressources humaines responsable de la gestion du régime Université de Montréal-Croix Bleue du Québec. Incidemment, je rappelle aux personnes couvertes par le dossier 22948 qu'elles peuvent obtenir de la Croix Bleue les remboursements d'une partie des frais encourus pour des médicaments en dépit du fait que la Régie de l'assurance-maladie du Québec (RAMQ) assure une large partie de ces frais.

Je recommande donc instamment aux personnes en cause de RÉCLAMER à la Croix Bleue, si ce n'est déjà fait, les montants prévus par la police qui les couvre. Ces réclamations, pour l'année civile 2000, doivent parvenir à l'assureur au plus tard le 31 mars 2001. Les formulaires ad hoc sont disponibles à la Direction des ressources humaines de l'Université ainsi qu'au secrétariat de l'APRUM.

SITE WEB

Le second volet que l'APRUM projette d'ajouter à ses antennes « orientées vers l'extérieur », soit la création d'un site WEB, est présentement en chantier. L'entreprise n'est pas aussi simple qu'il n'y paraît à première vue. En effet, la mise en place des balises fondamentales nécessite, d'une part, une accointance assez intime des logiciels en cause et, d'autre part, la conversion sur un support approprié des divers documents de l'APRUM. Ici encore, l'expertise remarquable et la contribution du collègue Derome s'avèreront essentielles. Il sera bientôt possible de vous donner les coordonnées d'accès au site WEB de l'APRUM.

QUELQUES MOTS DE PLUS

Anticipant de peu la période traditionnelle où l'échange de vœux et de bons procédés se fait plus intense, je viens partager avec vous la chaleur de la camaraderie fraternelle

- excusez-moi, chère collègue, de ne pas avoir à l'esprit l'équivalent féminin de ce mot
- qui, pour la grande majorité d'entre-nous, a enveloppé nos relations académiques ou professionnelles. Malgré la lente et inexorable dégradation du support physique de notre être, la flamme de l'espérance continue d'habiter notre esprit et notre cœur. Il est important qu'il en soit ainsi.

En toute candeur et amitié.

Jacques St-Pierre
Président
JSP/fsp